

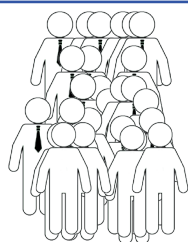


Allez-vous **TOUT** accepter sans broncher ?



**PARTICIPEZ AUX
ASSEMBLÉES DU PERSONNEL**

SOMMAIRE

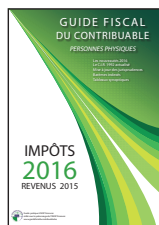


**AG DU PERSONNEL
ALLEZ-VOUS
TOUT ACCEPTER SANS
BRONCHER ?**

4

7

**COMMANDEZ
VOTRE GUIDE FISCAL IPP
GRATUIT**



**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA FEMME**

12

REVUE DE PRESSE

6 La presse décortiquée pour vous

INTERPELLATIONS DE L'AUTORITÉ

7 Dénonciation de l'accord relatif aux mesures d'accompagnement dans le cadre du basculement 3, primes linguistiques, DocPat

ACTUALITÉS PARLEMENTAIRES

8 Tax-On-Web, perception, sociétés de consultance

EUROPE

9 Gestion en bon père de famille ?

ZAPPING

10 Brevet 4, description de fonction, brochures actualisées

RAALDITOUT

11 Nos services sont momentanément indisponibles...



**UNION NATIONALE
DES SERVICES PUBLICS
Secteur Finances**

Rue des Colonies 18-24 Bte 4, 1000 BRUXELLES

@ : info@unsp-finances.be

☎ : 0032 – (0)2 - 218.16.59

SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>

Compte bancaire Cotisations :

BE15.0003.2562.2330

N° ISSN : 1372-5548 / Bureau de dépôt : Bruxelles X
ne paraît pas en juillet et en août

Editeur responsable

Aubry Mairiaux

Rédacteur en chef

Eric Brisbois

Collaborateurs

Marc Dessart – Philippe Dumont

Françoise Job – Nathalie Lekeux

Jean-Sébastien Noville – Myriam Tomiello

Cathy Verschraegen – Emmanuel Zamariola

Crédits photographiques

www.epictura.fr

L'édito



Depuis de trop nombreuses années, les fonctionnaires sont victimes d'attaques. Elles s'intensifient même au fil du temps. Trop bien payés, trop favorisés, trop paresseux, pas assez performants, pas assez flexibles...

Les clichés s'accumulent, et ces derniers sont véhiculés par la classe politique, jamais avare d'une petite pique populiste à l'attention des agents de l'État pour plaire à l'assemblée.

Dans les faits, des économies drastiques ont été réalisées sur le dos des fonctionnaires. Sur leur bien-être. Sur leur santé, tant mentale que physique. Près de 30 % des absences pour maladie au SPF Finances sont liées au stress.

Et, pendant ce temps, le rouleau compresseur continue à avancer sur la Fonction publique. Réductions de personnel, coupes dans les budgets, réforme des pensions, et j'en passe.

Mais apparemment, tout cela n'est pas encore suffisant pour nos dirigeants.

C'est désormais à notre statut qu'ils ont décidé de s'attaquer ouvertement, ainsi qu'à nos résidences, nos possibilités de mutation, la localisation de nos emplois...

La localisation du lieu de travail est pourtant un élément essentiel pour bon nombre de travailleurs. Le 16 septembre 2015, le journal *L'Écho* a publié sur son site un article dans lequel on pouvait lire que *quasi un quart des travailleurs belges veulent changer d'emploi pour se rapprocher de leur domicile. Le problème ? La durée du trajet pour aller travailler, et non la distance. Plus de la moitié (53 %) des travailleurs qui trouvent les déplacements*

accablants veulent changer d'emploi, de même que plus d'un travailleur sur trois qui a recours aux transports en commun. La localisation de l'emploi est bel et bien un facteur capital dans le choix d'un travail.

Au SPF Finances, la situation est-elle différente ? Non, évidemment !

Vous êtes nombreux à nous interpellier pour exiger les retours de Mut@Fin. Oui, vous attendez les prochains mouvements de mutation pour vous rapprocher de votre domicile. Mais, avec leurs projets, vos rêves de mutation, vous pouvez les oublier. Pire que cela : avec la mutation d'office, ils pourront vous muter n'importe où du jour au lendemain ! Sans aucun recours ! Sans aucune mesure sociale !

La question est simple : allez-vous accepter ces nouvelles attaques sans broncher ?

Si vous répondez NON à cette question, rejoignez-nous lors des assemblées générales du personnel organisées un peu partout en Belgique dans les jours et les semaines à venir.

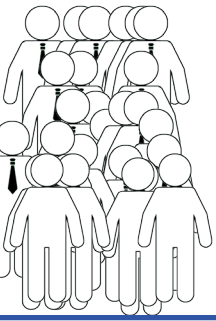
La présence nombreuse du personnel sera un signal fort au front commun syndical que ce dossier est prioritaire et que toutes nos forces doivent être concentrées dans ce combat.

Par contre, des assemblées clairsemées signifieraient tout le contraire...

Soyez présent et encouragez vos collègues à vous accompagner.

Ensemble, nous pouvons changer les choses.

PARTICIPEZ AUX ASSEMBLÉES DU PERSONNEL



AG DU PERSONNEL

Pour eux, la localisation de leur lieu de travail et la durée des trajets quotidiens pour s’y rendre sont très importantes...

Peu d’études ont été réalisées à propos du taux de satisfaction des travailleurs par rapport au temps qu’ils passent chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail. Néanmoins, les quelques enquêtes réalisées sont particulièrement révélatrices du malaise qui s’installe lorsque le temps de trajet quotidien augmente.

Quasi un quart des travailleurs belges veulent changer d’emploi pour se rapprocher de leur domicile. Le problème ? La durée du trajet pour aller travailler, et non la distance.

Trouvant les déplacements accablants, plus de la moitié (53 %) des travailleurs veulent changer d’emploi, de même que plus d’un travailleur sur trois qui a recours aux transports en commun.

L’Écho, 16/9/2015

Deux Belges sur trois prêts à changer d’emploi pour échapper aux files

D’après une enquête réalisée par Robert Half, cabinet spécialisé en recrutement, la mobilité est le premier motif qui pousserait deux tiers des travailleurs belges (66 %) à changer d’employeur. Les opportunités de carrière (57 %) et les considérations salariales (50 %) n’arrivent qu’en deuxième et troisième lieux.

L’Écho, 21/10/2015

61 % des cadres avec moins de 20 minutes de trajet pour se rendre à leur bureau aiment y passer du temps. Ce chiffre tombe à 40 % pour des trajets de plus de 40 minutes.

Paris Workplace 2015

Les salariés qui travaillent dans des locaux plus proches de leur domicile et gèrent leur temps de façon plus autonome ressentent moins de pression liée au déséquilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Texte du site OXEN-entreprises

Le temps de trajet domicile-travail pèse fortement sur le niveau de satisfaction globale des cadres : ceux qui ont un temps de trajet quotidien supérieur à deux heures sont 36 % à se dire insatisfaits de leurs bureaux, soit 12 points de plus que la moyenne des cadres.

Paris Workplace 2014

Pourcentage de satisfaction des travailleurs à l’égard de leur temps de trajet domicile/travail

	15 minutes ou moins	16 à 30 minutes	31 à 45 minutes	46 à 60 minutes	Plus de 60 minutes
Satisfait	95 %	49 %	28 %	12 %	5 %

Le regard des actifs sur leur temps de trajet domicile/travail. Sondage IFOP, février 2013.

Et pour vous ?

Votre résidence actuelle vous convient et vous souhaitez y rester ?

Vous espérez une mutation pour vous rapprocher de votre domicile ?

La localisation de votre bureau est importante à vos yeux ?

Si vous répondez OUI à une de ces 3 questions, alors vous avez un problème, un énorme problème.

Car si les projets du gouvernement se concrétisent, ce sera :

- **LA FIN DE LA MUTATION OBJECTIVE ET TRANSPARENTE SUR BASE DE L'ANCIENNETÉ...**
- **LA GÉNÉRALISATION DE LA MUTATION D'OFFICE...**
- **L'EXTENSION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSIDENCES...**

- **DE NOUVELLES FERMETURES DE RÉSIDENCES...**
- **ETC.**

Sans changement, nous serons tous continuellement sur un siège éjectable, sauf les agents affectés à Bruxelles, qui y seront condamnés à perpétuité !

L'Autorité pourra du jour au lendemain changer votre résidence administrative et vous envoyer travailler n'importe où en Wallonie ou à Bruxelles.

Une réforme qui fera bien plus de dégâts que le basculement 3.

Vous n'y croyez pas ? Vous ne souhaitez pas vivre cette situation ?

Venez écouter le front commun syndical du SPF Finances lors des assemblées générales, ouvertes à l'ensemble des agents, à travers toute la Belgique.

Voici les premières assemblées organisées :

Date	Heure	Lieu	Adresse
18/02/2016	9 h	Nivelles	Salle Cafeteria-restaurant - Boulevard des Archers 71 à 1400 Nivelles
	10 h 30	Nivelles	Cafeteria rez-de-chaussée - Rue de l'Industrie, 1A à 1400 Nivelles
	13 h et 14 h	Ottignies	Salle de réunion rez-de-chaussée - Avenue P. Delvaux, 12 à 1340 Ottignies
19/02/2016	9 h	Tournai	Rue du Château, 49 à 7500 Tournai
	11 h	Ath	Place des Capucins, 1 à 7800 Ath
22/02/2016	9 h, 10 h et 11 h	Charleroi Tour Albert	Place Albert 1er, 4 à 6000 Charleroi
	14 h	Namur	Rue des Bourgeois à 5000 Namur
23/02/2016	9 h 30	Bruxelles (NOGA) FR	Salle 3 – rez-de-chaussée Bld du Roi Albert II, 33 à 1030 Bruxelles
	11 h	Bruxelles (FINTO) FR	Salle Pacheco - rez-de-chaussée - Bld Pacheco, 13 à 1000 Bruxelles
25/02/2016	10 h	Arlon	Restaurant - Place des fusillés à 6700 Arlon
	14 h 30	Marche-En-Famenne	Restaurant - Allée du monument, 25 à 6900 Marche-En-Famenne
26/02/2016	9 h	La Louvière	Restaurant - Rue E. Boucqueau, 15 à 7100 La Louvière
	10 h	Aywaille	Rue de la Heid, 40 à 4920 Aywaille
	11 h	Mons	Restaurant - Avenue Méлина Mercouri à 7000 Mons
29/02/2016	9 h, 10 h et 11 h	Liège (25 ^e étage)	Salle de réunion 25 ^e étage - Rue de Fragnée, 2 à 4000 Liège
	14 h	Verviers	Rue de Dison, 134 à 4800 Verviers
01/03/2016	9 h 30	Hannut	Rue Joseph Wauters à 4280 Hannut
	13 h 30	Waremme	Rue Ernest Malvoz à 4300 Waremme
04/03/2016	10 h	Seraing	Rue Haute, 67 à 4100 Seraing
	14 h	Visé	Allée verte à 4600 Visé
15/03/2016	13 h 30	Huy	Quai de Compiègne 55 à 4600 Huy

D'autres sont en cours d'organisation. Elles seront annoncées dans les meilleurs délais sur notre site internet.

Ces assemblées générales seront courtes (maximum 1 heure), et la parole sera laissée à la salle.

Conformément au statut syndical, vous avez le droit de participer à une assemblée générale. À l'issue de la réunion,

une attestation pour justifier votre absence du bureau vous sera d'ailleurs remise.

Dans le cadre des réformes successives et notamment du basculement 3, vous avez déjà fait d'énormes efforts en termes de flexibilité, de charge de travail... Avec quelles récompenses ? Quels remerciements ? Des attaques, toujours des attaques. Cela suffit ! Un minimum de respect, est-ce trop demander ?

Si vous souhaitez défendre votre résidence administrative, vos droits à la mutation, combattre la mutation d'office... montrez-le en participant massivement à ces assemblées générales.



Revue de Presse

Grande première : le SPF Finances a passé au crible les absences de ses agents

La Meuse, 30/1/2016

Les journaux de *Sudpresse* ont pu prendre connaissance d'un rapport sur l'absentéisme des agents des Finances.

Première question qu'on est en droit de se poser : comment ont-ils obtenu ces informations ? N'y a-t-il pas là un souci déontologique de la part de nos managers ? En tout cas, on ne se souvient pas d'articles semblables relatifs au personnel d'Ethias ou de Belfius. Mais cela n'empêche que la porte-parole du SPF Finances s'en est donné à cœur joie pour commenter ce rapport dans la presse.

Que peut-on retirer de cet article ?

Que l'agent du fisc est moins malade que la moyenne de la Fonction publique fédérale.

Que le SPF Finances, via sa porte-parole, annonce qu'il a « un souci constant d'améliorer le bien-être au travail ». C'est bien de le dire à la presse...

Que le stress reste la première cause

d'absentéisme chez les agents, mais qu'il n'a rien à voir avec le travail dans un tiers des cas. On imagine donc que les certificats médicaux délivrés par les médecins contenaient tous la mention « stress au travail » ou « stress à la maison »...

Que désormais, chaque chef de service pourra comparer les statistiques de son service en matière d'absentéisme avec celles des autres. *Et il pourra prendre rapidement des mesures pour endiguer le phénomène...* Hum. Oui ? Mais encore ? Va-t-on exiger des chefs de service qu'ils demandent à leurs agents de manger plus de légumes et moins de pizzas, de faire plus de sport et de regarder moins la télévision, d'aller dormir plus tôt et d'arrêter de fumer ? Apparemment oui, puisque sont prévus *des outils pratiques pour mener à bien les entretiens d'absentéisme*. Le port

obligatoire de l'écharpe en hiver va-t-il faire partie des objectifs dans le cadre de l'évaluation des agents ? Va-t-on recevoir des écharpes de fonction ? Double épaisseur pour les navetteurs. Et peut-être même un bonnet aux couleurs du SPF Finances.

Pas de problèmes, que des solutions. *Vous pourriez faire un effort. Vous souffrez de stress ? Vous avez essayé le chewing-gum ? Moi, ça me détend, le chewing-gum, en tout cas. Quand je suis stressé, hop, je me mâche une bonne petite barre de chlorophylle et je me sens tout de suite mieux. Ou un Mars. Un Mars, et ça repart. Vous avez mal au dos ? Mais tout le monde a mal au dos ! Et vous avez moins mal au dos en restant chez vous à ne rien faire plutôt qu'en faisant des dossiers au bureau ? Non ? Alors, où est le problème ? Venez travailler, et puis c'est tout.*

Les managers jouent avec votre santé ! Mais le pire, c'est qu'ils semblent s'en moquer comme de leur première culotte !



Le ministre des Finances au secours des multinationales

La Libre, 02/02/2016

Suite à la condamnation par la Commission européenne du système des « excess profit rulings », l'État belge se voit dans l'obligation de taxer les sociétés qui ont bénéficié de ce régime pour des revenus avoisinant les 2 milliards d'euros, soit 700 millions d'euros d'impôt à récupérer.

Pendant ce temps, le ministre des Finances cherche des solutions pour alléger la facture des entreprises concernées.

Via cette décision, les citoyens belges, vaches à lait du gouvernement, obtiennent la preuve irréfutable – pour ceux qui en doutaient encore – que nous sommes loin d'être tous logés à la même enseigne.

13 m² par employé, est-ce encore trop ?

Le Soir, 30/1/2016

La surface de bureaux des fonctionnaires fédéraux a été rabaissée de 20 à 13 m² par employé en 2011 par la Régie des bâtiments. Et son intention est de la revoir à nouveau à la baisse pour avoisiner les 10 m². La Régie précise que ces surfaces sont calculées par équivalents temps plein.

Donc, selon ces calculs, un agent à mi-temps pourrait dès lors travailler dans un espace équivalent à un placard à matériel de nettoyage. Des économies, encore et toujours sur le dos des fonctionnaires, et au mépris de leur bien-être au travail. Pendant ce temps, le SPF Finances déclare avoir pour but de repérer ce qui pourrait améliorer le bien-être des agents au travail...



Pour parler à un correspondant, tapez 3... NOUS AVONS INTERPELLÉ L'AUTORITÉ

L'UNSP a dénoncé son accord à propos du protocole relatif aux mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre de l'exécution du basculement 3 du 19/05/2015.

En effet, nous constatons à ce jour que les engagements pris par l'Autorité n'ont pas été respectés. L'absence ou la lenteur de concertation sur la mutation est intolérable. Pire, la mise en place de la mutation d'office est absolument contraire à l'esprit affiché lors de la signature de l'accord. Depuis lors, nous n'avons pu que constater que le nombre de dossiers constituant de véritables agressions envers le personnel n'a fait qu'augmenter : mesures d'économie sur le dos du personnel, rétrogradations de fonctions, suppressions d'indemnités, refus d'octroi de fonctions supérieures, formations inexistantes ou inadaptées, etc.

L'UNSP estime avoir collaboré de façon constructive, mais face à l'inertie et au manque de volonté, entre autres du management P&O, de traiter les agents comme des êtres humains et non des outils, et de considérer les organisations syndicales comme des partenaires, **nous ne sommes plus en mesure de garantir la paix sociale.**



Nous avons également envoyé un courrier à l'attention du directeur du service d'encadrement P&O afin qu'il se conforme à la réglementation en matière de paiement des **primes linguistiques** et qu'il régularise la situation pour toutes les personnes concernées.

En effet, plusieurs agents se sont plaints de voir leur prime proratisée en fonction de leur régime de temps de travail.

Or, rien ne prévoit une telle proratisation dans l'arrêté royal du 13 juin 2010 qui fixe les principes qui régissent l'octroi des allocations pour bilinguisme aux membres de la fonction publique administrative fédérale. La seule exception prévue en ce qui concerne un arrêt de paiement de la prime est l'interruption de la fonction pour une période supérieure à trente jours.

Le 16 février se tiendra une réunion portant sur les **stratégies à l'AG Documentation patrimoniale.**

Dans ce cadre, nous avons interpellé l'administrateur général afin qu'il nous livre une vue globale de son administration, qu'il nous informe à propos de l'ensemble des changements dans les processus de travail à court et moyen termes, du programme de formation, du télétravail, de l'intégration des bureaux des hypothèques au sein du pilier « sécurité juridique », de l'instabilité des programmes informatiques, des possibilités de carrières d'expertise ou de leadership...

L'UNSP a demandé la tenue d'une réunion du Comité de Concertation de base 19 **Fedorest** afin d'évoquer les dossiers suivants :

- état d'avancement du plan de personnel 2015 ;
- manque de personnel dans les installations et fermetures envisagées ;
- objectifs en matière de diététique pour 2016 et demande d'une enquête de satisfaction auprès du personnel quant à l'offre et la qualité du service ;
- évolution du marché des caisses automatiques, modalités du transfert d'argent vers la Poste.

Il nous revient également que le remplacement de personnel (les départs à la pension, mais aussi les autres absences) pose problème. Cette situation ne peut perdurer, elle entraîne des difficultés pour le personnel d'obtenir des congés, mais aussi pour les agents souhaitant prendre un repas, qui pourraient décider de se tourner vers l'extérieur pour se nourrir.

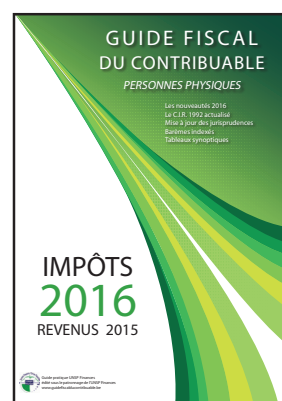
GUIDE FISCAL IPP

Cette année encore, le Guide fiscal IPP (et exclusivement IPP) est **offert gratuitement** aux affiliés **en ordre de cotisation** ET **pour autant qu'ils en fassent la demande** expresse à l'adresse suivante :

guide.fiscal@unsp-finances.be

Attention, nous devons impérativement recevoir votre demande **AVANT LE 15 AVRIL 2016**. Pour les commandes ultérieures, des frais administratifs d'envoi de 5,00 € seront demandés.

Ne tardez pas à faire votre demande !



Actualités parlementaires

Voici l'analyse des réponses du ministre des Finances à trois questions posées par les parlementaires :

Tax-on-web (question écrite n° 501 de Denis Ducarme (MR) du 5 août 2015 au ministre des Finances, chargé de la lutte contre la fraude fiscale – réponse du 13 janvier 2016)

Le nombre d'utilisateurs de Tax-on-web n'a cessé de grimper entre 2003 (57 527) et 2013 (3 634 089) pour passer à 3 564 706 déclarations introduites via la plateforme en 2015.

Plus d'un quart d'entre elles ont été introduites par des agents des bureaux d'accueil du SPF Finances. Chaque année, les agents du SPF Finances remplissent environ un million de déclarations Tax-on-web.

Si le nombre de fonctionnaires au SPF Finances a baissé de 17 % entre 2006 et 2014, le nombre de déclarations remplies par des agents a quant à lui plus que doublé pendant la même période. Service public, service au public ? Sans oublier d'évoquer à nouveau la pression et le stress infligés aux agents présents jour après jour pour aider les citoyens dans leur remplissage.

Le coût de perception des impôts (question écrite n° 609 de Denis Ducarme (MR) du 27 octobre 2015 au ministre des Finances, chargé de la lutte contre la fraude fiscale – réponse du 11 janvier 2016)

Selon un rapport publié par l'O.C.D.E., la Belgique serait troisième au classement des pays industrialisés pour lesquels la perception des impôts coûte le plus cher, soit 0,304 % du P.I.B. de la Belgique. Un pavé de plus dans la mare fiscale belge ?

Pas vraiment, puisque face à cette constatation, le ministre des Finances répond que les situations ne sont pas comparables, dans la mesure où le SPF Finances ne collecte pas l'ensemble des revenus fiscaux du pays, et où certaines perceptions sont effectuées pour le compte des collectivités locales et des régions.

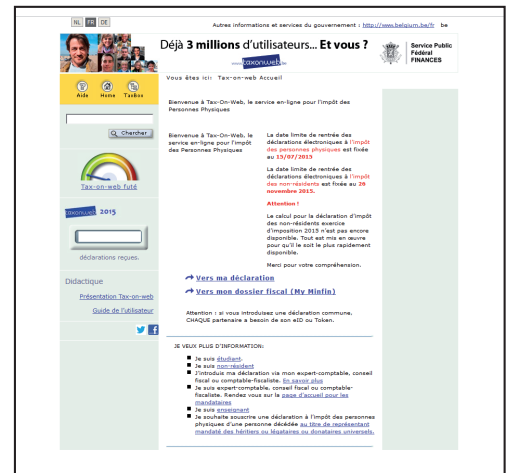
De plus, le SPF Finances a vu son personnel diminuer de 17 % entre 2006 et 2014, et les recettes fiscales ont malgré tout augmenté, ce qui permet au ministre de conclure que le département fait autant avec moins d'agents.

De plus, de nombreuses applications ont permis d'alléger les tâches de gestion, notamment pour la rentrée des déclarations, que ce soit en matière d'IPP, d'ISOC, de TVA, de PrP, de fiches fiscales ou de documents de la Douane. Le développement du datamining – la sélection des contrôles sur base informatique – a permis selon le ministre de fonctionner de manière plus efficace. Enfin, le recrutement de contrôleurs internes et de contrôleurs de gestion, ainsi que la mise en place de formations de *leadership* vont permettre d'augmenter encore l'efficacité.

Mettre en place des applications, c'est bien. Si elles pouvaient fonctionner correctement, ce serait mieux. Celles-ci constituent un casse-tête quotidien, voire un frein pour les agents.

Concernant la sélection automatique des contrôles, nous attendons encore qu'on nous démontre leur efficacité réelle.

Les formations en *leadership*, c'est également une belle chose en soi, pour peu que la notion de gestion humaine puisse y être développée, mais surtout : l'urgence actuelle est de former tous les agents qui ont changé de fonction lors du basculement 3. Pas dans deux ans. Et pas deux agents par service, qui devront par la suite partager avec leurs collègues les connaissances acquises. Chaque agent a le droit de suivre les formations nécessaires à l'exercice de sa fonction.



Recours à des sociétés de consultance (question écrite n° 423 de Georges Gilkinet (Ecolo-Groen) du 24 juin 2015 au ministre des Finances, chargé de la lutte contre la fraude fiscale – réponse du 18 janvier 2016)

Le nombre de contrats conclus spécifiquement dans le cadre de conseils ou d'études d'impact préalables avec des sociétés extérieures de consultance par le SPF Finances a été respectivement pour les années 2014 et 2015 de 10 et de 5, pour un coût total de 3 385 917,43 €.

Encore et toujours de l'argent distribué aux sociétés de consultance. Combien d'experts, de juristes, de spécialistes, le gouvernement aurait-il pu engager avec cette somme afin de disposer de compétences internes ?





Prenons par exemple la nouvelle tour des Finances de Liège. Sur le site internet de la société qui a géré le chantier de construction, un rapport établit que les travaux étaient estimés à 50 millions d'euros hors TVA. Bien. Mais pour rappel, cette tour n'appartient pas à l'État belge. Ce dernier la loue 5,9 millions par an à la société Fedimmo, filiale à 100 % de la société Befimmo, dont les actionnaires ne sont autres que des sociétés privées d'assurances, de gestion d'actifs. Et le bail a été conclu pour une période de 27,5 ans. Soit un total de 162,25 millions d'euros.

Même si au final, le coût total de la tour s'élève selon diverses sources à 95 millions d'euros, cela fait toujours un surplus de 67,25 millions d'euros à payer par rapport au coût d'investissement. Les frais d'entretien sont évidemment à charge du bailleur. Ce qui lui laisse la modique somme de 2,44 millions d'euros par an pour rentrer dans ses frais. Ne nous inquiétons donc pas pour la rentabilité de ce projet. Fedimmo et ses actionnaires en sortiront gagnants.

Évidemment, Eurostat, l'organe de contrôle budgétaire européen, n'a pas moufté à l'époque. On vide les poches du contribuable au profit de consortiums privés, alors tout va bien.

Arrive alors le chantier du tram de Liège. Les travaux ont débuté. Un montage a été mis sur pied entre partenaires publics et privés afin de financer les travaux, permettant ainsi à la Région de ne pas être simplement locataire des installations et de pouvoir ainsi réaliser des bénéfices sur l'exploitation du tram. Mais Eurostat a refusé le dossier présenté. À trois reprises. Motif invoqué : *soit la Région est priée d'inscrire la dépense en une seule fois dans son budget, soit elle décide de le faire de façon progressive, mais doit, dans ce cas, se tourner exclusivement vers le privé.*

Inscrire la dépense en une fois ? Une hérésie comptable. Et un gouffre pour le budget annuel de la Région et de la ville, dont les revenus sont loin de permettre un tel amortissement unique. Et donc une opération qui ne passerait pas non plus le cap du contrôle budgétaire européen. La seule solution pour les acteurs publics reste de passer à nouveau exclusivement par un consortium privé. De louer les installations à un prix démesuré, à nouveau pendant 27 ans, et de se priver des rentrées financières de l'exploitation du tram.

Alors, qu'on soit pour ou contre l'Europe, force est de constater que ce qu'elle incarne aujourd'hui est loin des

valeurs tant espérées par les citoyens convaincus lors de sa création, et qui le sont pour certains toujours aujourd'hui.

Pensons maintenant au financement des pensions. Pour lequel l'Europe fait pression sur les États afin qu'ils favorisent les pensions du deuxième pilier, assurances-groupe et fonds de pension, par rapport aux pensions du premier pilier, gérées par les pouvoirs publics, bien moins coûteuses, et bien plus certaines. Lorsque la bourse et la Finance s'écrouleront à nouveau, ce qui est prédit par de nombreux économistes, il ne restera rien pour les travailleurs qui auront cotisé aux pensions du deuxième pilier. Les nouveaux contrats d'assurance-groupe prévoient d'ailleurs désormais des taux variables.

Mais l'Europe n'en a que faire. À nouveau, tout est mis en place pour favoriser les banquiers, assureurs et grands gestionnaires de fonds, qui s'en mettent plein les poches sur le dos des États. Et des contribuables.

Et pendant ce temps, la politique d'austérité mise en place pour les dépenses publiques ne fait que s'accentuer. Le nombre de fonctionnaires diminue chaque année un peu plus. Probablement jusqu'à ce que les services publics soient tellement amoindris qu'un irresponsable politique pourra facilement démontrer leur inefficacité et en décider la privatisation. Ce sera d'ailleurs loin d'être une première.

Oui à l'Europe, à l'harmonisation fiscale, à l'harmonisation sociale, à la gestion du bien-être des citoyens européens, à l'accueil digne de migrants qui ont abandonné tout ce qu'ils possédaient dans leur pays d'origine pour fuir les atrocités diffusées chaque jour dans nos journaux télévisés.

Non à cette Europe des financiers, des lobbies et des multinationales.

Et dire que la ratification des traités TISA et TTIP risque de se concrétiser. Pour rappel, ils provoqueront la mainmise du privé sur la gestion publique de NOTRE argent, de NOTRE bien-être, de NOTRE santé...



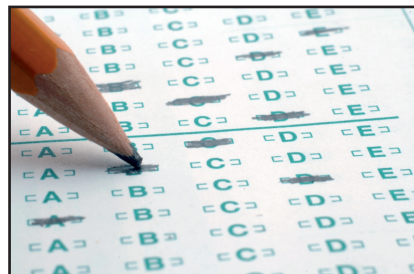
Y en a un peu plus, je vous le mets ?

ZAPPING



Brevet 4 : dates des examens

Voici les dates des brevets 4 dans le cadre de la deuxième série d'épreuves qui précèdent la sélection comparative d'accès à une fonction A2 dans les administrations générales fiscales ou de l'épreuve de qualification professionnelle correspondante :



ADMINISTRATION	TITRE	DATE DU TEST	TYPE DE QUESTIONS
Documentation patrimoniale	Sûretés et les prescriptions	3/03/2016	QCM + ouvertes
	Les services patrimoniaux	10/03/2016	QCM + ouvertes
	Évaluations	18/03/2016	QCM
Fiscalité & ISI	Impôt des personnes physiques	11/04/2016	QCM
	Impôt des sociétés	13/04/2016	QCM
	TVA	15/04/2016	QCM
Douanes et Accises	Contentieux et recouvrement	18/04/2016	Questions ouvertes
Perception et recouvrement	Recouvrement à charge des entreprises et ASBL	19/04/2016	QCM

Description de fonction

Suite au basculement 3, nombreux sont les agents à avoir changé de fonction et à s'être vu attribuer une nouvelle description de fonction, ou une description plus spécifique, en lieu et place des anciennes fonctions génériques.

Il est capital que chaque agent, y compris ceux qui n'ont pas changé de fonction lors du basculement 3, vérifie minutieusement sa description de fonction telle qu'elle apparaît dans la rubrique « données administratives » sur le portail My P&O de l'intranet.

Si vous constatez des incohérences, vous devez le signaler, et soit le modifier via le portail My P&O, soit lors de l'entretien de fonction avec votre chef de service, qui devra être réalisé afin de s'assurer que vous avez bien pris connaissance de cette nouvelle description de fonction spécifique.

La fonction définie dans les cercles de développement sert à mesurer le travail des agents par rapport à leurs objectifs, eux-mêmes fixés en rapport avec une fonction ou un métier particulier. En cas de doute, il vaut toujours mieux le signaler lors de son premier entretien et ajouter que vous prenez acte, mais sans aucune reconnaissance préjudiciable quant au niveau, au grade et à la classe dans laquelle vous vous situez.

Brochures actualisées

La brochure éditée par l'UNSP concernant l'évaluation ainsi que celle sur le télétravail ont été mises à jour compte tenu des dernières modifications survenues dans ces deux matières. Elles sont disponibles dans leur version actualisée sur notre site internet www.unsp-finances.be.





RAAL DI TOUT

[r æ l d i t ø u] *n. et adj. (1923; de râler) Fam.* Personne qui proteste, qui râle à tout propos.

Nos services sont momentanément inaccessibles...

Je ne sais pas vous, mais moi, ces derniers temps, j'ai fichtrement l'impression que l'informatique des Finances se dégingue de plus en plus. Toutes ces machines hors de prix, tous ces programmes mis au point par des consultants aux honoraires astronomiques et qui étaient censés nous faciliter la vie, augmenter notre efficacité et surtout remplacer avantageusement les collègues nous ayant quittés pour une retraite bien méritée.

Ne le répétez pas à nos managers, ça risquerait de leur faire de la peine, mais je n'y ai jamais trop cru, moi, à cette informatisation à outrance, au remplacement de l'homme par la machine. Dans *Terminator*, le film avec le bel Arnold, le résultat faisait froid dans le dos. Aux Finances, ne vous tracassez pas, il n'y a pas de danger que les systèmes informatiques prennent les commandes, ils sont continuellement en panne...

Vous en voulez la preuve ? Allez sur l'intranet du Département ou sur celui de l'ICT (s'ils ne sont pas momentanément inaccessibles, bien entendu). Vous y verrez rapidement, en parcourant les actualités récentes, qu'entre la promotion de la semaine sans viande (je sais que je ronchonne sur tout, mais il faudra quand même qu'un végétarien ou l'autre m'explique ce que ce genre de communication vient faire sur notre intranet...) et les désormais célèbres (mais aussi utiles aux agents des Finances qu'un frigo à un Esquimau...) « Astuces lisibilité », ce sont les messages annonçant l'indisponibilité de telle ou telle application informatique qui tiennent le haut du pavé. Messages d'indisponibilité certes, mais qui n'entament pas le bel optimisme du service d'encadrement ICT.

Voyez plutôt...

- « L'accès à l'application e-mail perturbé ». Une façon légère et désinvolte de dire qu'il y a une chance sur deux (si pas deux sur deux !) que vous n'arriviez plus à accéder à votre boîte mail professionnelle pendant quelques heures ou quelques jours...
- « E-mails : ralentissements ». Traduction de Bison futé en termes de circulation routière : vous êtes au point mort au milieu des embouteillages et personne ne peut vous dire dans combien de temps vous pourrez redémarrer...
- « E-services : accès perturbé pour les entreprises ». Pauvres collègues du Servicedesk, qui vont crouler sous les appels des citoyens et des comptables mécontents, sans pouvoir rien leur conseiller d'autre que de retenter leur chance plus tard...

J'en passe et des meilleures...

On exige plus que jamais des fonctionnaires une rentabilité accrue, des objectifs à atteindre, sur base d'une charge de travail calculée au dossier près, et pour ce faire, on leur met à disposition des applications qui non seulement alourdissent leur charge de travail, mais en plus s'avèrent instables, voire défectueuses.

Imaginez un joueur de tennis professionnel qui casse son cordage tous les trois jeux et à qui on explique à chaque fois qu'on va lui rendre une raquette dans les minutes à venir, mais qu'il doit se débrouiller avec son cordage cassé jusque-là. Un coureur de Formule 1 dont le moteur connaît des ratés, voire s'arrête, tous les deux ou trois kilomètres. Un pilote de ligne dont les outils de pilotage se coupent toutes les vingt minutes. Un chirurgien qui opère à cœur ouvert, dont le monitoring de surveillance du rythme cardiaque connaît des ratés. Un chanteur dont le micro se coupe toutes les trois chansons.

Vous admettez que compte tenu des sommes astronomiques dépensées par le prédécesseur de l'actuel directeur ICT, nous serions en droit d'attendre autre chose de l'informatique qu'une succession de pannes en tous genres !

L'actuel directeur ICT, justement, parlons-en.

Pour le moment, il semble fort occupé à vouloir laisser une trace de son passage aux Finances, en chamboulant une structure informatique vieille de moins de 5 ans ! Espérons qu'il ne s'agit pas d'une simple marotte de manager fraîchement nommé et qu'une véritable vision à long terme, se fondant non seulement sur les systèmes, mais aussi sur les agents, l'anime réellement. Sans quoi, à part coûter de l'argent et démotiver encore un peu plus les collègues de l'ICT et les utilisateurs du réseau informatique que nous sommes, son beau projet de restructuration ne servira pas à grand-chose.

Je suis un râleur patenté, mais je vais lui accorder ma confiance. Comme je l'ai d'ailleurs fait pour tous nos managers passés et présents, même si bien peu, en fin de compte, s'en sont montrés dignes. Je vais aussi les surveiller attentivement, lui et son projet de restructuration, et je n'hésiterai pas à vous en reparler, que ce soit en bien ou en mal. Un manager averti en vaut deux, sacrebleu !

Le ronchon de service

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Et si le SPF Finances s'engageait vraiment pour l'égalité homme – femme...

Le personnel du SPF Finances est majoritairement composé de femmes (53 %).

Un pourcentage, somme toute similaire à la répartition de la population belge. En tant que fonctionnaires, nous pourrions penser que l'égalité homme – femme est garantie de par notre statut, par la législation. Hélas, l'UNSP tient à rappeler à notre management qu'il reste encore du chemin pour promouvoir la présence féminine partout, surtout au sein des plus hautes instances.

Un exemple : l'Autorité déroge à la loi du 20 juillet 1990 visant justement à promouvoir une juste répartition d'hommes et de femmes dans certains organes. C'est le cas notamment des comités de gestion du personnel. Aucun effort n'est réalisé par notre département afin de ne pas déroger à cette disposition. L'UNSP avait demandé à l'Autorité pourtant accompagnée de nombreuses collaboratrices de remédier à cette situation. Nous attendons...

Et que dire de la présence féminine au sein du Comité de direction ? On n'est pas loin du néant !

Prévoir des dispositions pour l'égalité homme – femme est une chose, mener une réelle politique permettant aux femmes d'accéder à tous les types d'emploi, c'est mieux ! Un quick-win pour notre management P&O ?

